

## Accompagnement Personnalisé classe de 2<sup>nd</sup>e

Soutien : Analyser des documents de nature variée.

Approfondissement :

Thème : les réfugiés climatiques.

### Introduction : Réfugiés ou Migrants

Les **réfugiés** sont des personnes qui fuient des conflits armés ou la persécution. Leur situation est souvent si périlleuse et intolérable qu'ils traversent des frontières nationales afin de trouver la sécurité dans des pays voisins, et sont par conséquent reconnus internationalement comme des réfugiés ayant accès à l'aide des États, du HCR et d'autres organisations. On les reconnaît ainsi précisément parce qu'il est dangereux pour eux de retourner dans leur pays et qu'ils ont besoin d'un refuge ailleurs. Refuser l'asile à ces personnes aurait potentiellement des conséquences mortelles.

Les **migrants** choisissent de s'en aller non pas en raison d'une menace directe de persécution ou de mort, mais surtout afin d'améliorer leur vie en trouvant du travail, et dans certains cas, pour des motifs d'éducation, de regroupement familial ou pour d'autres raisons. Contrairement aux réfugiés qui ne peuvent retourner à la maison en toute sécurité, les migrants ne font pas face à de tels obstacles en cas de retour. S'ils choisissent de rentrer chez eux, ils continueront de recevoir la protection de leur gouvernement.

Source : unhcr.org, 29/11/2015

Source : Libération.fr, «Le statut de réfugié climatique n'a pas d'existence juridique» Thomas Loubière — 18 octobre 2013.

Doc 1 et 2

**Question :** A partir des documents 1 et 2 vous direz pourquoi le statut de réfugié climatique n'a pas d'existence juridique et ce que cela implique pour les personnes concernées ?

### Document 1

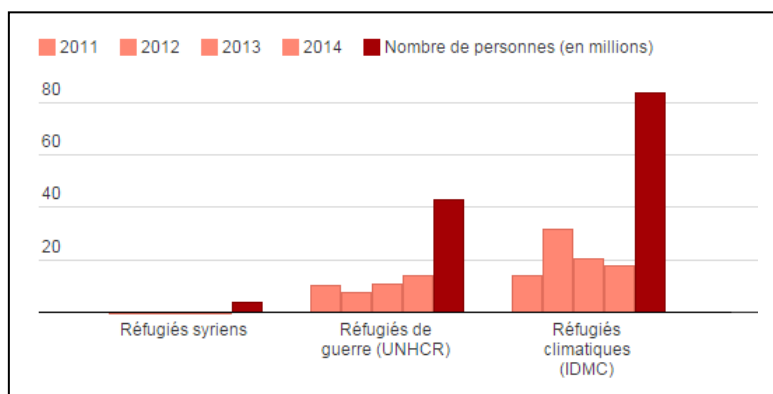
Pour l'article 1<sup>er</sup> A de la Convention de Genève, un réfugié est une personne qui, «*craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays*».

### Document 2

Le concept *environmental refugee* est apparu officiellement en 1985 dans un rapport pour le Programme des Nations unies pour l'environnement, le PNUE. L'auteur, Essam El-Hinnawi, définissait comme réfugiés environnementaux «*ceux qui sont forcés de quitter leur lieu de vie temporairement ou de façon permanente à cause d'une rupture environnementale (d'origine naturelle ou humaine) qui a mis en péril leur existence ou sérieusement affecté leurs conditions de vie*». Les migrations climatiques recouvrent un grand nombre de situations différentes et complexes. Les populations fuient des événements climatiques extrêmes et soudains (ouragans, tempêtes, inondations, etc.) ou des dégradations progressives et lentes des écosystèmes (sécheresse, montée des eaux, etc.). De nombreux termes sont utilisés pour les qualifier : réfugiés environnementaux, réfugiés écologiques, réfugiés climatiques, migrants environnementaux, éco-réfugiés, personnes déplacées en raison d'une catastrophe naturelle... La question de leur protection apparaît de plus en plus fréquemment dans les rapports de l'ONU, les travaux des experts, des chercheurs ou des ONG.

### Document 3

Doc 3 a)



Doc 3 b)

250 millions de réfugiés climatiques en 2050  
L'ONU prévoit 250 millions de réfugiés climatiques dans le monde en 2050. Ils sont déjà des millions, d'après les données recueillies par l'IDMC (Internally Displacement Monitoring Centre). Pour donner un ordre de grandeur, quelque 4 millions de réfugiés syriens ont quitté leur pays en guerre depuis 2011, un nombre déjà édifiant... Que dire des 83,5 millions de "réfugiés climatiques" recensés de 2011 à 2014.

Source L'express.fr, M Simon, 1/11/2015.

Document 3 a) b) c)

### Questions

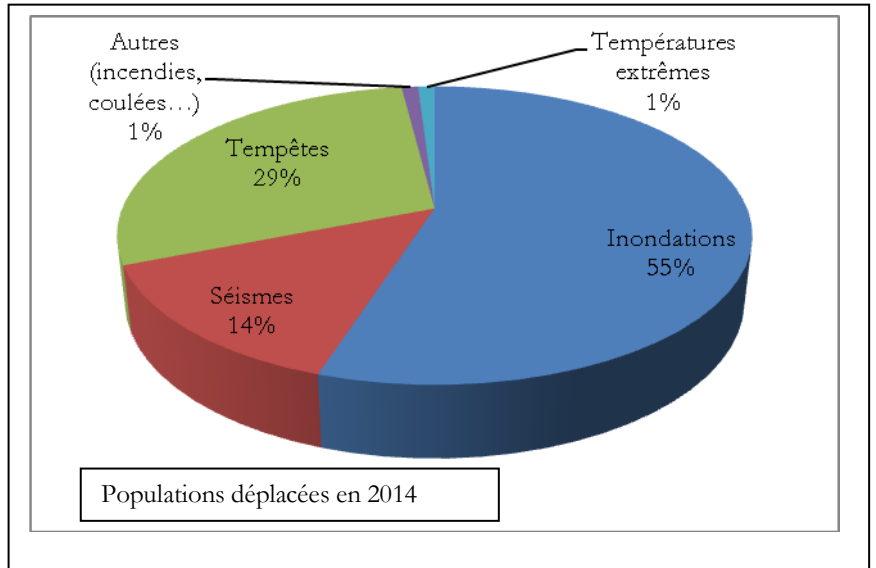
Quelle est l'évolution du nombre de réfugiés ?

Que représentent les réfugiés climatiques en 2014 ? (faites un calcul pour justifier votre réponse).

**Doc 3 c)**

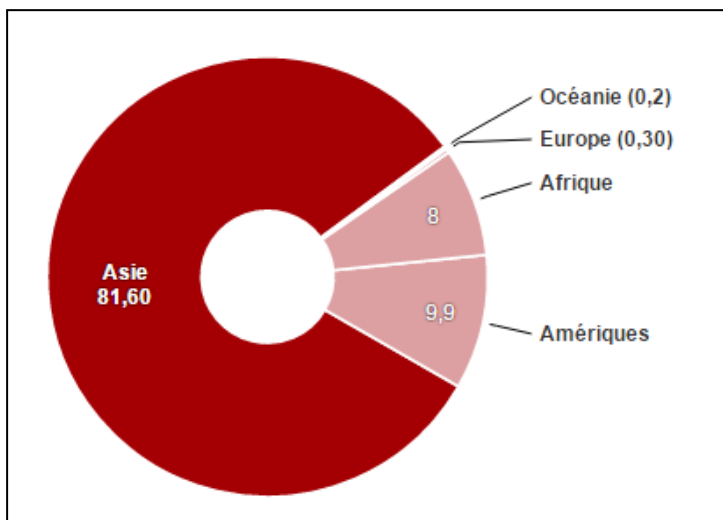
**Question :** (doc 3 c))

1. Que fuient ces populations déplacées ?
2. Entre 2008 et 2014, il y a eu 184,66 millions de nouveaux déplacés, calculez le nombre de déplacés pour cause d'inondations, de séismes et de tempêtes.



**Document 4**

Déplacements de populations causés par le changement climatique en % en 2014

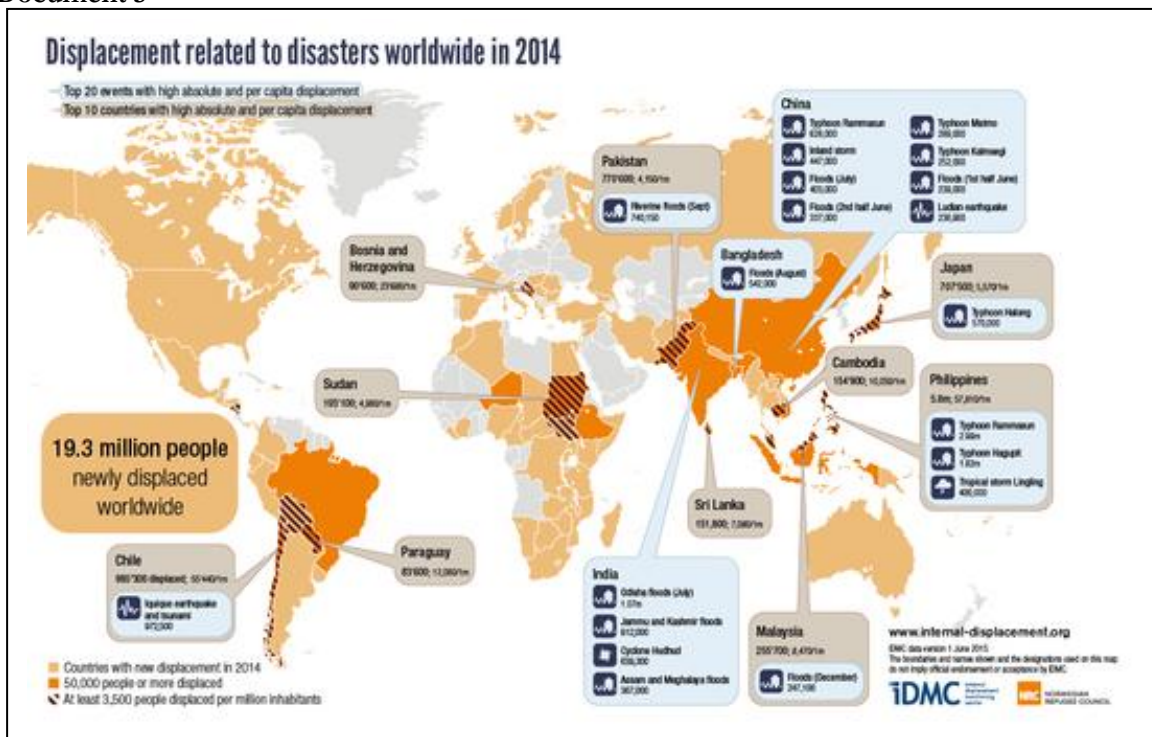


**Question**

A l'aide des documents 4 et 5 vous répondrez à la question suivante : quel est le continent le plus durement touché par les déplacements de populations causés par le changement climatique en 2014 ?

Source IDMC (internal displacement monitoring center) du Conseil Norvégien des réfugiés(NRC), rapport 2015.

**Document 5**



**Question :**

A l'aide du document 5, montrez que changement climatique peut être source de guerres ?

**Discussion :** Quelles solutions selon vous pour les déplacés climatiques ?